

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----

EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

-----

**Séance du 4 avril 2017**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (11) : M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQAM représentée par M. BERTHIER), Mme AVENA (représentée par Mme GAUTHIÉ), Mme LECOMTE (représentée par Mme GINDRE), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membre excusé (1) : Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 28 mars 2017

**Délibération n° : 13-2017**

**Objet : Attribution de subventions aux associations – exercice 2017**

Diverses associations sollicitent le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon pour l'obtention d'une subvention. Il s'agit des associations suivantes :

- ⇒ Restaurants du Cœur, relais du Cœur : aide, soulage et accompagne les personnes les plus défavorisées, principalement dans le domaine alimentaire.
- ⇒ UNIDOM 21 : apporte une aide professionnelle au domicile des familles et des individus afin de leur permettre de surmonter des difficultés passagères, de recouvrer une autonomie physique et/ou sociale, et une action préventive favorisant le maintien au foyer des membres de la famille, des enfants notamment, et éviter le placement des personnes âgées en établissement.
- ⇒ SDAT – Centre d'Aide à l'Insertion : prend en charge les personnes lourdement désocialisées (personnes asociales, psychopathes, violentes etc) dont les problèmes de comportement nécessitent un accompagnement social adapté.
- ⇒ CAF – centre social des Grésilles : développe des actions d'animation sur le quartier des Grésilles.
- ⇒ UDCCAS 21 : dynamise, consolide le réseau de ses adhérents, lui apporte un appui dans la mise en œuvre de projets, organise des temps de partage d'expériences, d'informations et de formations.
- ⇒ COALLIA : contribue aux actions d'hébergement social, d'accompagnement socio-éducatif et de formation en faveur de populations immigrées ou réfugiées et de publics divers en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.
- ⇒ Croix Rouge Française – délégation locale du Grand Dijon : assure un Samu Social qui permet d'aller au devant des personnes les plus désocialisées, leur proposer une écoute, une collation avant de conduire celles qui l'acceptent dans un foyer d'accueil.

⇒ SEDAP : anime et gère des centres de soins spécialisés pour toxicomanes et leurs familles, travaille sur la réinsertion des toxicomanes.

⇒ ASCS Balzac : impulse la participation des usagers à l'animation globale du centre social et du quartier.

⇒ Centre d'organisation de promesses du Téléthon : organise le centre téléphonique régional de Dijon destiné à collecter les promesses de dons et les transmettre au centre national.

Un tableau récapitulatif de ces demandes est joint à la présente délibération.

Le montant total des subventions proposées s'élève à 221 000 €, pour l'année 2017.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- valident les montants des subventions proposés à verser aux associations citées, pour l'année 2017 ;
- disent que les sommes seront prélevées chapitre 65, nature 6574.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources Internes : 1

Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale,

Nathalie KELLE

**PUBLIÉ LE** - 5 AVR. 2017

PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ  
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

12 AVR. 2017



Demandes de subventions 2017

| Nom de l'association  | Subv. 2015 | Prestations en nature 2016 | Subv. 2016 | OBJET   | Montant sollicité en 2017 | Montant proposé en 2017 |
|---|------------|----------------------------|------------|---|---------------------------|-------------------------|
| LES RESTAURANTS RELAIS DU COEUR DE COTE D'OR                            | 76 000 €   | 22 220 €                   | 76 000 €   | Lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes  | 78 000 €                  | 76 000 €                |
| UNIDOM 21   | 45 000 €   | 1 020 €                    | 42 500 €   | Fonctionnement  | 45 000 €                  | 42 500 €                |
| SOCIETE DIJONNAISE DE L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL                       | 32 000 €   | 42 966 €                   | 30 000 €   | Centre d'Aide à l'Insertion   | 32 000 €                  | 30 000 €                |
| CENTRE SOCIAL DES GRESILLES - CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR | 27 440 €   | 0 €                        | 27 440 €   | Mobilisation participative des habitants et particulièrement des jeunes sur le quartier des Grésilles | 27 440 €                  | 25 000 €                |
| UDCCAS 21   | 27 000 €   | 1 161 €                    | 25 000 €   | Fonctionnement  | 25 000 €                  | 25 000 €                |
| COALLIA   | 10 000 €   | 0 €                        | 9 000 €    | PADA Bourgogne (Plate-forme d'Accueil des Demandeurs d'Asile)   | 10 600 €                  | 9 000 €                 |
| CROIX ROUGE FRANCAISE - DELEGATION LOCALE DU GRAND DIJON                | 10 000 €   | 0 €                        | 10 000 €   | SAMU social   | 10 000 €                  | 10 000 €                |
| SOCIETE D ENTRAIDE ET D ACTION PSYCHOLOGIQUE                            | 2 000 €    | 46 989 €                   | 2 000 €    | SEDAP-CAARUD - Programme d'échange de seringues   | 2 500 €                   | 2 000 €                 |
| ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE ET SPORTIVE DU CENTRE SOCIAL BALZAC        | 600 €      | 0 €                        | 500 €      | Fonctionnement  | 1 000 €                   | 500 €                   |
| ORGANISATION DU CENTRE DE PROMESSES DU TELETHON                         | 1 020 €    | 0 €                        | 1 000 €    | Organisation du centre de promesses de dons du Téléthon   | 1 000 €                   | 1 000 €                 |

MONTANT TOTAL : **221 000 €**